



## **Comité des statuts et règlements**

**Le mardi 13 avril 2021**

**Réunion dans Teams**

### **PROCÈS-VERBAL**

**Présents :** C. Lonmo (présidente), H. Delnick, A. Trau, J. Lafontaine, A. Picotte, A. Kurikshuk-Nemec, C. Awada, G. Phillips (membre d'office)

**Personnel:** A. Lizotte, J. George, S. Pantalone

**Absents:** N. Bois, K. Mansfield

#### **1. Ouverture de la séance / Présentations à tour de rôle**

La présidente, C. Lonmo, déclare la réunion ouverte à 14 h 30.

#### **1.2 Adoption de l'ordre du jour**

Adoption de l'ordre du jour pour les points suivants :

- Examen du procès-verbal du 12 mars 2021
- Améliorations apportées aux Statuts et aux Règlements concernant le BDPB
- Enjeux dignes de mention (liste d'enjeux dressée par chaque membre du Comité)

*Résolution d'adoption de l'ordre du jour – adoptée à l'unanimité.*

#### **1. Examen du procès-verbal du 12 mars 2021**

Examen du procès-verbal de la réunion du 12 mars 2021. Il faut apporter des modifications et des corrections grammaticales, au besoin.

- Howard fait remarquer que le terme « provision », dans la version anglaise, devrait remplacer le terme « prevision ».
- Précision concernant les cas où il n'y a rien à déclarer (aucun rapport n'est donc nécessaire)
- Précision quant à savoir si nous devrions utiliser « CBC » ou « C&BL » en anglais pour désigner le Comité des statuts et règlement. Le Comité choisit « C&BL ».
- Approbation du procès-verbal, qui sera publié et traduit.

*Mesure de suivi : S. Pantalone met à jour le procès-verbal de la réunion pour tenir compte des modifications. Examen des modifications par tous les membres du Comité. Envoi du document en vue de sa traduction en français.*



*Résolution visant à approuver les modifications apportées au procès-verbal de la réunion du 12 mars – adoptée à l’unanimité.*

## **2. Améliorations apportées aux Statuts et aux Règlements concernant le BDPB**

A. Lizotte, qui a regroupé certains des changements soulignés concernant le BDPB, mène la discussion. Il faut mettre à jour les documents pour inclure le groupe. A. Lizotte a légèrement modifié le langage. On a tenu compte du changement apporté aux paragraphes 8 et 15.1. Il faut modifier les Statuts pour apporter des changements aux Règlements.

*Mesure de suivi : A. Lizotte reformulera les paragraphes 15.1 et 16.1 pour améliorer le langage afin que les membres comprennent les dispositions.*

*Résolution visant à approuver les modifications touchant le BDPB – adoptée à l’unanimité.*

## **3. Enjeux dignes de mention (liste d’enjeux dressée par les membres du Comité)**

Discussion concernant l’approche du Comité pour 2021.

- Composition du CEN. Il faut tenir compte du fait qu’une limite a été établie pour le Comité.
- Examen du rapport de Mercer – propre aux salaires à l’ACEP, plus précisément, au salaire du président. Nous proposons de modifier cette disposition. Les Statuts doivent être changés, et nous devons modifier la disposition. Il faut demander au CEN de nous guider relativement aux modifications à apporter à cette disposition et indiquer qu’il s’agit d’un problème. Pourrait-on s’en occuper en vue de l’AGA de cette année?
- Analyse de l’IPFP et de la façon dont il examine les salaires (par l’entremise du conseil d’administration, etc.).
- Comment procéder – la première année, participer à l’AGA et parler aux membres; la deuxième année, demander à un tiers d’effectuer un examen; et la troisième année, examiner le rapport et les recommandations.
- Établir un échéancier critique – intention du conseil. A. Lizotte et J. George donneront des conseils sur les échéanciers.

Discussion concernant les modifications à apporter aux Statuts et aux Règlements.

- Recommandations d’amélioration formulées par Peter Engelmann (rapport ou résumé des commentaires). Présenter les recommandations aux membres du Comité, qui en discuteront à la prochaine réunion.
- Sujets à aborder par le CCR à la prochaine réunion.
- Recommandations du rapport de l’Institut sur la gouvernance qui relèvent du CSR.



**Mesure de suivi :** C. Lonmo doit consulter le CEN pour obtenir des conseils et des directives afin de présenter aux membres les échéanciers de cette année et de l'année prochaine, en plus de l'échéancier final. Audrey doit recueillir auprès de Claude Danik et de Peter Engelman tous les renseignements liés aux améliorations touchant le CSR.

Résolution visant à approuver les modifications concernant les enjeux dignes de mention – adoptée à l'unanimité.

**La séance du Comité des statuts et règlements est levée vers 16 h 18 (HAE).**

\*\*\*\*\*

*Le présent procès-verbal rend fidèlement compte de la réunion du Comité des statuts et règlements qui s'est tenue le 13 avril 2021.*

Présidente du Comité :

Date :